



Le Cameroun rejoint ainsi le cercle des pays « sous surveillance accrue » dans le blanchiment des capitaux.

Selon EcoMatin, le Groupe d'action financière (Gafi), l'organisation de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, a intégré, le 23 juin dernier, le Cameroun sur la liste grise des pays soumis à une « surveillance renforcée ».

Le pays de Paul Biya rejoint ainsi, avec la Croatie et le Vietnam, 23 autres pays sur la liste de juridictions qui présentent des « déficiences stratégiques dans leurs régimes de lutte » contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération d'armes de destruction massive.

conflit armé dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.

Une avancée majeure, puisqu'il s'agit en fait de pays ayant effectué des progrès au cours des dernières années en termes d'implémentation des mesures recommandées par le Gafi. L'organisation appelle du reste ces juridictions « à achever leurs plans d'action rapidement et dans les délais convenus ». Il s'agit là d'une performance plutôt inespérée au vu de la situation que traverse le Cameroun depuis fin 2017, notamment le conflit armé dans le Nord-

Ouest et le Sud-Ouest. Les groupes armés qui prétendent se battre pour l'indépendance de ces deux régions reçoivent en effet des financements illicites depuis étranger en guise d'effort de guerre, de la part de certains membres de la diaspora anglophone qui s'illustrent également comme leurs donneurs d'ordres.

Le volume des flux financiers illicites répertoriés dans le pays atteint 1869 milliards Fcfa

S'appuyant sur les données de l'Agence nationale d'investigation financière (Anif), note EcoMatin, la Commission nationale anti-corruption (Conac), dans son dernier rapport 2021, chiffre à 135 milliards Fcfa le préjudice financier causé au Cameroun par la circulation des flux financiers illicites liés au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et aux trafics divers. En hausse de 11 milliards Fcfa par rapport à l'année 2020, où ces pertes étaient de 124 milliards Fcfa. Sur la période 2006-2021, le volume des flux financiers illicites répertoriés dans le pays atteint 1869 milliards Fcfa. Les flux financiers suspects identifiés par les experts de l'Anif se répartissent entre les fraudes fiscales et douanières (251 Cas), les détournements de deniers publics (10 cas), le scamming (07 cas), faux et usage de faux (11 cas), les trafics divers (35 cas), le financement du terrorisme (41 cas), l'escroquerie (05 cas) et enfin la corruption (03 cas).

Au classement des principaux vecteurs du blanchiment des capitaux au Cameroun selon l'Anif, les banques (73,60% de déclarations suspectes), les opérateurs de transferts d'argent (18,62%), le Mobile Money qui est en pleine expansion dans le pays (4,59%) et les établissements de microfinance (1,15%), lit-on dans le journal EcoMatin